

## Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet

L'Île-du-Grand-Calumet,  
Ce 30 octobre 2014,

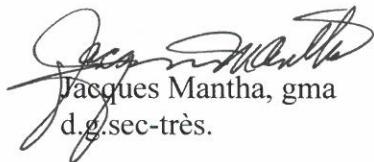
Madame Lisa Raitt, ministre des Transports,  
M. Denis Lemelin, prés syndicat travailleurs de la poste,  
M. Matthieu Ravignat, député de Pontiac,  
M. Brad Woodside, président FCM

Madame, Messieurs,

Veuillez trouver sous pli, copie d'une résolution adoptée lors de la dernière séance du conseil.

Osant croire le tout conforme, nous vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Respectueusement votre,



Jacques Mantha, gma  
d.g.sec-très.

## **MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET COPIE DE RÉSOLUTION**

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, tenue le 6 octobre 2014 à 19h30 à la salle municipale, située au 8, Montée Mgr Martel à L'Île-du-Grand-Calumet, à laquelle les membres présents formaient quorum sous la présidence du maire suppléant M. Jean-Louis Corriveau. Il fut décrété ce qui suit :

### **174-2014 SAUVONS POSTES CANADA NON AUX COMPRESSIONS**

#### **ATTENDU QUE**

Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant de bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant les heures d'ouverture;

#### **ATTENDU QUE**

Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

#### **ATTENDU QUE**

La fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

#### **ATTENDU QUE**

Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

A ces causes il est décrété ce qui suit :

Proposé par Richard La Salle

Et résolu unaniment que la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet écrive à la Ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

Qu'il soit aussi résolu que la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet demande à la fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

**Adoptée**

Copie certifiée conforme au livre des délibérations. Donnée à L'Île-du-Grand-Calumet ce 23 octobre 2014.

*Jacques Mantha*

Jacques Mantha, g.m.a  
Sec-très, d.g